

Les contradictions de la pensée religieuse

Autor(en): **Reymond, Arnold**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **15 (1927)**

Heft 64-65

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-380136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES CONTRADICTIONS DE LA PENSÉE RELIGIEUSE

Sous ce titre : *Les contradictions de la pensée religieuse*, M. Jean de Saussure, pasteur à Genève, a publié un ouvrage remarquable à bien des égards (1). Tout en s'inspirant pour l'écrire des travaux de Heim et de Frommel, il a cherché des voies nouvelles et originales. Son étude témoigne d'un sens averti des difficultés ; rédigée en un style sobre et parfois émouvant, elle s'efforce d'aller au cœur même du problème ; bien loin d'atténuer, elle renforce d'une façon même excessive les oppositions que celui-ci renferme.

La question abordée peut se résumer en somme comme suit : Au sein de notre civilisation chrétienne il y a toujours eu conflit entre les affirmations de la conscience religieuse et morale et les théories scientifiques qui reposent sur l'observation du monde sensible. Ce conflit est-il fondé en ce sens qu'il pousse forcément la pensée religieuse à se mettre en contradiction avec elle-même ?

Selon M. de Saussure ce ne serait pas le cas, car il faut distinguer entre la pensée intellectuelle et la pensée éthico-religieuse. Ce sont là deux activités différentes de l'esprit qui ont chacune leur domaine propre ; il en résulte que ce qui est contradictoire pour l'une ne l'est pas nécessairement pour l'autre.

L'erreur commise par la plupart des dogmaticiens est de ne pas distinguer ces deux genres de contradiction et de rejeter au nom de la pensée intellectuelle des affirmations qui sont parfaitement légitimes au point de vue de la connaissance religieuse.

(1) Un vol. in-16, de xiv, 315 p. ; Genève, Georg. 1926.

La tâche de la dogmatique est donc de reconnaître l'autonomie de la pensée religieuse et de dégager les règles logiques qui lui sont propres en les séparant de celles qui appartiennent au mode de la pensée intellectuelle.

On le voit, la question traitée est des plus délicates. La thèse soutenue par M. de Saussure nous paraît, bien que vraie dans sa teneur essentielle, comporter de sérieuses réserves par la façon dont elle est motivée. Ces réserves toutefois sont difficiles à formuler, car pour les exprimer avec toutes les nuances que le sujet exige, il faudrait reprendre point par point les thèmes si divers de la discussion, examiner entre autres le bien-fondé des définitions proposées en ce qui concerne la conscience morale, l'intelligence et l'activité logique de la pensée. Ce serait là une tâche de longue haleine, qui dépasserait les limites d'une simple étude critique. Nous nous bornerons donc à indiquer aussi brièvement que possible en quoi l'argumentation de M. de Saussure, si limpide qu'elle paraisse au premier abord, nous paraît cependant défectueuse.

A y regarder de près cette argumentation s'inspire de conceptions diverses qui ne cadrent pas toujours les unes avec les autres.

Il semble au premier abord que M. de Saussure ait tenté de faire œuvre de pur logicien en se dégageant de toute théorie métaphysique préconçue. Et de fait son ouvrage se divise en deux parties qui ont pour titre, la première : « la détermination des éléments constitutifs des jugements d'exclusion en tant que jugements hypothétiques », et la seconde : « la détermination des éléments constitutifs des jugements catégoriques ». Conformément à cette division, M. de Saussure se refuse à trancher certains problèmes, comme n'étant pas du ressort de la logique, par exemple celui de l'empirisme dans ses rapports avec l'a priori (p. 146).

Mais en réalité il ne se tient pas dans son exposé à une position purement logique. La plupart du temps ses vues sur la logique et sa portée sont commandées par des présuppositions métaphysiques et par une théorie plus ou moins explicitée de la connaissance. Il nous semble qu'il eût fallu préciser plus nettement la position adoptée : ou bien faire œuvre de logique pure, ou bien, si le sujet traité l'exigeait, marquer en son lieu les postulats empruntés à telle métaphysique et à telle théorie de la connaissance.

Pour autant que nous pouvons en juger, M. de Saussure paraît primitivement avoir accepté le pragmatisme comme le point de départ de ses réflexions. Cela étant, il s'est efforcé de dégager en ce qui concerne le dogme chrétien la logique formelle propre à cette philosophie. Il aurait dû aboutir normalement à des vues instrumentalistes analogues à celles que F.-C. Schiller et Dewey ont développées. Mais effrayé sans doute des conséquences que le pragmatisme implique, il est revenu en arrière pour prendre position sur le terrain du rationalisme. De là un certain flottement dans sa pensée.

C'est ainsi que, malgré toutes les précautions prises, le concept d'intelligence reste équivoque.

A la suite de M. Bergson et en se plaçant sur le terrain du pragmatisme, M. de Saussure définit l'intelligence comme s'appliquant uniquement au monde sensible et dans celui-ci au « solide inorganisé » (p. 29). A l'intelligence ainsi conçue il oppose la conscience qui, elle, porterait des jugements de valeur et c'est sur cette base qu'il établit une série de schémas qui nous semblent bien subtils, pour ne pas dire sophistiqués.

Ailleurs cependant la pensée intellectuelle est prise dans un sens plus large (par ex. à la p. 285). « On n'admet à proprement parler », nous dit M. de Saussure, « qu'il n'y a double vérité que lorsqu'on croit à une contradiction entre la théologie et la philosophie ou, pour en revenir à notre vocabulaire, entre la pensée éthico-religieuse et la pensée intellectuelle. » Ici pensée intellectuelle et pensée philosophique sont identifiées. Si cette identification est fondée, elle met en cause la définition donnée précédemment, car il est hors de conteste que la pensée philosophique s'occupe des jugements de valeur et n'a pas pour unique objet le monde sensible en tant que solide inorganisé.

Le champ de la pensée intellectuelle reste ainsi mal défini, puisqu'il embrasse non seulement le monde sensible, mais les sciences mathématiques et la philosophie. Ce qui est certain en tout cas, c'est que, pour M. de Saussure, ce champ enferme tout ce qui n'est pas conforme aux dogmes du christianisme.

Malgré leurs différences, la pensée intellectuelle et la pensée éthico-religieuse ont cependant un caractère commun, c'est d'obéir toutes deux au principe formel de contradiction. « Les divers domaines de l'esprit — intellectuel, moral, religieux, esthé-

tique... — étant répartis sur la circonférence de la base d'un cône renversé, le principe de contradiction logique en occuperait le sommet. L'intervention d'un critère particulier le projette, le long du rayon vecteur, sur le point de la circonférence représentant le domaine correspondant. Ainsi les principes de contradiction spécialisés sont comme les diverses projections d'un même principe de contradiction logique dans les divers domaines de la pensée » (p. 130). L'activité de la pensée est présentée ici comme étant une dans sa forme. Seul le contenu conceptuel sur lequel elle s'exerce est différent. Cette manière de voir nous paraît la seule rationnelle ; mais elle n'est pas alors en accord avec les vues de M. Bergson sur les rôles respectifs de l'intelligence et de l'intuition, et c'est pourquoi M. de Saussure tente de l'abandonner lorsqu'il s'efforce de rester fidèle au bergsonisme. Il aspire alors à un mode de connaissance qui n'aurait aucun rapport avec ce qu'il appelle la pensée intellectuelle. « En quoi », se demande-t-il, « une contradiction intellectuelle et une contradiction morale diffèrent-elles ? Tout d'abord par le caractère des termes qu'elles réunissent. Les uns sont des notions morales, les autres des concepts intellectuels. Il est fâcheux que nous devions employer, pour désigner ces termes moraux, les mots de « notion », « idée » qui ont déjà une teinte intellectuelle, mais nous y sommes contraints par ce que notre langue, spontanément jaillie d'un intellectualisme inconscient, ne nous en fournit pas d'autres. ... Les termes moraux contiennent une valeur sensible à la conscience tandis que les termes intellectuels renferment une conception compréhensible à l'intelligence. » (p. 85) Cette distinction, malgré les explications subséquentes qui sont données, reste artificielle et équivoque. Tout terme en effet évoque une valeur sensible à la conscience et cette valeur dès que nous la saisissons par la pensée s'exprime dans certains concepts plus ou moins définis. Le terme « lune » appartient à la pensée intellectuelle par l'astronomie ; mais il peut donner naissance à des jugements religieux (ne pas adorer la lune).

S'il en est ainsi, les divers types de contradiction dans la forme où M. de Saussure les présente restent difficiles à justifier.

Tout d'abord, et si vraiment la pensée intellectuelle ne vise que le monde sensible (inorganisé), les jugements concernant Dieu

et la volonté divine échappent par définition à son contrôle, puisqu'ils se rapportent à des réalités d'un autre ordre. Le problème de leur contradiction avec la pensée intellectuelle est alors dénué de sens et ne saurait pas même se poser.

Si nous rendons à l'activité intellectuelle son extension normale, est-il concevable qu'un jugement soit, par exemple, contradictoire au point de vue moral sans l'être au point de vue intellectuel? D'après M. de Saussure les deux propositions: «j'obéis à la volonté de Dieu, je désobéis à la volonté de Dieu» présenteraient ce caractère. Elles seraient moralement, mais non intellectuellement, contradictoires.

Nous avouons ne pas comprendre. La contradiction morale entraîne forcément après elle une contradiction intellectuelle. Un idéal moral est en effet posé. Je devrais y conformer en tout temps ma conduite. Je ne le fais pas. La contradiction de ma conduite, si j'en ai conscience, s'explique aussitôt pour la pensée en un jugement: l'acte de désobéir (que j'ai accompli) est contradictoire à l'acte d'obéir (que je m'étais posé pour idéal).

De même en ce qui concerne le rapport de la liberté humaine et de la toute-puissance divine. Il s'agit là d'un rapport mystérieux entre tous; suivant les définitions que l'on donne de la liberté humaine et de la puissance de Dieu, l'antinomie est irréductible ou bien elle s'atténue. Dans l'étude de ce problème on ne saurait en tout cas s'en tenir uniquement à la formule d'une prière liturgique qui condense en quelques phrases le double sentiment que nous avons de notre culpabilité et de la nécessité du secours divin.

M. de Saussure a mis en pleine lumière, avec un sens très juste de la réalité et de ses nuances, le fait que la vie religieuse et morale a sa valeur propre, irréductible. Dans le sentiment moral de l'obligation, par exemple, il y a une manière d'être qui jamais ne pourra être expliquée par les postulats de la mécanique physique. Mais cette constatation n'empêche pas que l'activité intellectuelle ne reste une dans ses procédés, contrairement à ce que semble supposer M. de Saussure. L'unique problème est toujours celui-ci: expliquer la réalité dans son ensemble sans la déformer et sans l'appauvrir. On ne saurait en aucun cas admettre qu'une théorie qui ne satisfait pas à cette condition reste néanmoins intelligible, car ce serait fausser le rapport de la vérité avec le réel.

Par exemple, selon M. de Saussure (p. 91), le Dieu du panthéisme

est scandaleux, parce qu'il démoralise la conscience, mais il « n'est nullement absurde ni inintelligible ». Mais si le Dieu du panthéisme est vraiment scandaleux, il est non moins inintelligible, en ce sens que son existence qui doit tout expliquer ne rend pas compte de l'existence du bien posé comme un donné irréfragable. Inversément s'il est intelligible, il n'est plus scandaleux, car le mal et le bien sont alors envisagés comme des données relatives et conventionnelles.

« Par contre », déclare M. de Saussure, « un cercle carré n'est pas un scandale, mais une absurdité, une notion inintelligible. » Selon nous une notion inintelligible, dans la mesure où elle s'affirme fautive, est pour l'esprit un scandale qui doit être rejeté.

Ailleurs (p. 117) M. de Saussure déclare que les deux jugements « une partie est différente du tout » — « une partie est identique au tout » sont intellectuellement contradictoires et doivent être rejetés. Il faut cependant les admettre pour expliquer la personnalité du Christ, à la fois humaine et divine. Il nous paraît brutal de poser sous une forme aussi simple le rapport si complexe de l'humain et du divin en Christ. Mais remarquons que déjà dans les mathématiques les rapports du tout et de la partie ne sont pas aussi simples qu'on pourrait le croire. Dans les ensembles transfinis la partie (ensemble des nombres pairs, par exemple) se pose comme équivalente au tout (ensemble des nombres entiers). Il n'y a donc pas contradiction intellectuelle à envisager ici l'identité du tout et de la partie.

Les autres exemples invoqués par M. de Saussure nous conduiraient à des conclusions analogues. C'est pourquoi nous ne saurions admettre l'opposition que celui-ci semble établir entre le vrai et le faux d'une part, le bien et le mal de l'autre. « Le moment éthico-religieux », dit-il, « est au contraire constitué par une expérience de conscience. Elle s'exprime, non pas dans les catégories du vrai et du faux (au sens étroit), mais dans celles du bien et du mal. Au cours de cette expérience, j'établis *l'idée* (1) de ce que je dois croire ou faire sous la pression du sentiment d'obligation. » (p. 260) A notre sens le bien et le mal ne s'opposent pas plus au vrai et au faux que le beau, le laid, le rouge ou le vert. En tant que normes de l'activité humaine le bien et le mal possèdent

(1) C'est nous qui soulignons.

un genre de réalité qui leur est propre et qui se révèle à l'expérience. Une fois définis nous pouvons énoncer à leur sujet des jugements qui seront vrais ou faux par rapport à la définition posée. Le bien et le mal ne constituent donc pas un mode de pensée qui s'opposerait à celui du vrai et du faux. Ce sont des valeurs de réalité qui s'explicitent comme toute autre valeur en des notions et en des jugements.

L'activité intellectuelle procède toujours de la même façon. Il y a un certain donné qui est fourni par l'expérience individuelle et collective, expérience qui porte sur divers domaines (sensible, religieux, moral, esthétique, etc.). C'est à propos de ce donné que surgissent dans notre esprit certains jugements. Ces jugements s'explicitent dans un ensemble de formes et de notions qui s'impliquent et se définissent mutuellement.

Pour établir les schèmes de cette activité intellectuelle la logique nous paraît en meilleure posture que la logique de M. Goblot, dont M. de Saussure s'est surtout inspiré. Par un symbolisme approprié et en se dégageant autant que faire se peut de toute métaphysique spéciale, elle cherche à expliciter à la fois les constantes et les divers moules du raisonnement. Comme telle, elle établit le passage entre ce que l'on convient d'appeler logique formelle et logique appliquée, car elle est capable de s'adapter à tout contenu de la pensée, quel qu'il soit.

Elle ne se prononce pas sur la valeur des propositions premières qui servent de point de départ à une théorie constructive. Elle demande seulement que ces propositions premières soient indépendantes et non contradictoires entre elles.

Sous ce rapport l'ouvrage de M. de Saussure est intéressant, car il représente un effort sérieux et original pour mettre au jour les propositions premières qui doivent servir de base à la dogmatique. Cette recherche toutefois est faite trop exclusivement sous l'angle pragmatique de l'obligation morale de conscience, et pas assez sous celui de l'amour de Dieu et de la charité. « Je ne puis savoir », déclare M. de Saussure, « s'il est *vrai* ou *faux* que Pierre ou Paul soit meilleur ou plus excusable que moi ; mais je sens irrésistiblement, je suis *obligé* d'avouer qu'il est bon de me croire pire qu'eux parce que l'humilité est un bien. » (p. 276)

Pour nous la vraie humilité chrétienne ne s'embarrasse pas de pareils raisonnements, car elle a sa source dans le sentiment

que le croyant a de sa misère et de la plénitude de la grâce de Dieu comme aussi dans le désir ardent qu'il a de se donner sans réticence à son prochain.

Mais il est temps de conclure cette analyse déjà trop longue. Que la dogmatique ait ses postulats propres que l'on ne saurait confondre avec ceux des sciences physiques et naturelles, cela nous paraît hors de question et M. de Saussure a raison de le rappeler en termes énergiques. Mais ce point admis il n'en résulte pas qu'il y ait pour la dogmatique un mode de penser qui en tant qu'obligatoire lui serait propre, et se distinguerait de celui de la spéculation philosophique, par exemple.

On ne peut en outre construire une dogmatique qui se suffirait entièrement à elle-même et qui serait séparée par des cloisons étanches de tout ce qui touche à d'autres domaines. L'homme est à la fois corps et esprit et sa vie se déroule dans un monde physique ; le christianisme est un fait historique qui est organiquement lié à un ensemble d'autres faits (1). La dogmatique se doit à elle-même d'étudier la réalité dans toute sa complexité, non pas en opposant, mais en superposant hiérarchiquement les aspects qu'elle présente.

ARNOLD REYMOND.

(1) Voir à ce propos les réflexions de M. Philippe Bridel sur le livre de M. de Saussure, dans la Gazette de Lausanne du 8 août 1926.